

**Le territoire concerné :
le territoire de l'Aunis**



**DÉPISTAGE ET
ACCOMPAGNEMENT DES
PERSONNES ÂGÉES À
DOMICILE ATTEINTES D'UN
DÉFICIT VISUEL ET/OU AUDITIF
SUR LE TERRITOIRE DE L'AUNIS**



Siège social Tremä

14 rue Edme Mariotte
17180 Périgny
05 46 41 68 46
contact@trema-asso.fr
www.trema-asso.fr



Association Tremä

Présentation du dispositif

- ❖ L'association Tremä a développé un nouveau service à destination des personnes âgées de plus de 60 ans sur le territoire de l'Aunis depuis ses trois EHPAD situés à Dompierre-sur-Mer, Saint-Sauveur d'Aunis et Saint-Médard d'Aunis.
- ❖ Financé par l'Agence Régionale de Santé*, ce projet permet à chacun, à domicile ou en établissement, de bénéficier gratuitement d'un premier dépistage d'un déficit visuel et/ou auditif par un professionnel de santé, orthoptiste et/ou orthophoniste.
- ❖ Il permet par ailleurs d'accompagner socialement des personnes isolées dans leurs démarches de dépistage et d'équipement (déplacement chez le médecin ou opticien, montage du dossier financier...).
- ❖ Ces deux déficits constituent des facteurs majeurs d'isolement et de perte d'autonomie pour les personnes âgées, en contribuant à les fragiliser.



* Dispositif EHPAD Pôle de proximité

Au service de

- ❖ Ce service est ouvert à toutes les personnes âgées de plus de 60 ans habitant le territoire de l'Aunis au nord de la Charente Maritime.

Comment activer le service

- ❖ Toutes les personnes directement concernées peuvent contacter le service.
- ❖ Les professionnels de santé, les services sociaux, les services à domicile, ou les particuliers ayant identifié une personne âgée semblant rencontrer des difficultés auditives et/ou visuelles pourront faire appel à ce dispositif qui prendra alors contact avec la personne et se rendra à son domicile.

Contact

Résidence du Domaine Rieux-Coudreau
7 rue Sainte-Cécile
17139 Dompierre-sur-Mer
05 46 68 44 00
residence.riouxcoudreau@trema-asso.fr

Les services rendus

- ❖ Sur la base de cette rencontre et si la situation le nécessite, des préconisations d'équipements ou examens complémentaires lui seront proposés.
- ❖ Au-delà de cette première intervention, l'association Tremä peut aider la personne dans ses démarches (prise de rendez-vous, transport...).
- ❖ La question de la prise en charge financière des équipements nécessaires (lunettes, audioprothèse...) est également examinée.

Les professionnels qui vous accompagnent

- ❖ Claire MARY, orthoptiste
- ❖ Emilie GALLIEN, orthophoniste